

## LICENCES EVENEMENTIELLES Saison 21/22

Le début de la saison a été perturbé par le confinement et quelques obligations à respecter : port du masque, Pass sanitaire. Ensuite, les actions ont pu avoir lieu sans restriction, dans les écoles, dans les clubs et celles pour le conseil départemental.

La commission scolaire a formé des instituteurs à l'enseignement du Ping dans 22 écoles qui ont souscrit 574 licences. La demande aurait pu être plus importante si nous avions eu les listes des participants de toutes les écoles.

Le conseil départemental du Nord a sollicité le Comité pour faire des animations dans 11 centres aérés qui ont demandé d'établir 202 licences.

Lors de 2 journées de Ping Tour organisées à Hazebrouck et Roubaix, nous avons eu 462 demandes de licences pour des visiteurs ayant fait du Ping lors de ces 2 animations.

Enfin 33 clubs du CD 59...sur 158, ont fait des demandes de licences événementielles après des tournois internes, des journées portes ouvertes et surtout pour des classes venant faire du ping, dans leur salle. C'est mieux que l'an dernier où l'on n'avait compté que 12 clubs. Ce n'est pas remarquable car ces 33 clubs ne représentent que 21% des clubs du Comité. Des clubs de villes importantes ayant plusieurs écoles, n'ont fait aucune demande.

79% des clubs du Comité n'ont donc pas bougé. Certains vivent sur leur acquis et ne s'intéressent pas aux jeunes. Beaucoup ne font rien dans les écoles de leur commune et n'organisent aucune animation ouverte à tous. Enfin quelques dirigeants n'ont rien à faire des sollicitations de la FFTT et du Comité pour faire des demandes de licences ? C'est dommage car collaborer avec les écoles est le moyen le plus efficace pour faire venir de nouveaux joueurs dans les clubs, rajeunir l'effectif, préparer l'avenir et mettre leur club en valeur. Le nombre de licenciés événementiels du club permet d'augmenter ses effectifs ce qu'apprécient les élus municipaux car ce sont les scolaires de leur commune qui font du sport dans des salles qu'ils ont financées.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution annuelle des demandes.

ANNEE	LICENCES
2016	3 088
2017	4 669
2018	8 578
2019	10 466
2020	7 196
2021	2 055
2022	8 449

Palmarès des clubs les plus demandeurs

1	ORCHIES AL	972
2	LILLE METROPOLE TT	850
3	BOURBOURG SCTT	799
4	SIN LE NOBLE TT	578
5	LYS CP	537

Bravo et merci à tous les clubs ayant participé à cette action qui met en valeur le Comité. Grâce à eux, le Comité a souscrit 32,4% des licences événementielles comptabilisées par la FFTT.

<b>REPARTITION DES DEMANDES DE LICENCES EVENEMENTIELLES PAR CLUBS ET PAR DISTRICTS</b>					
--	--	--	--	--	--

MARITIME 13 clubs		VALLEE DE LA LYS 23 clubs		METROPOLE 1 26 clubs	
BOURBOURG	799	ARMENTIERES	21	ATTICHES	53
GRANDE SYNTHE	55	BAILLEUL	61	CAPPELLE EN PEV.	57
TETEGHEM	167	HOUPLINES	179	LILLE	850
		LOMPRET	48	LOMME	34
		SANTES	291	MERIGNIES	81
				RONCHIN	15
				SAINT ANDRE	229
				WAMBRECHIES	3
TOTAL	1021	TOTAL	600	TOTAL	1322

METROPOLE 2 21 clubs		DOUAISIS 20 clubs		CAMBRESIS 15 clubs	
FOS VILLENEUVE D'ASCQ	395	BRUILLE	37	CAMBRAI	241
HEM	15	FAUMONT	108		
LEERS	404	FLINES	137		
LYS CP	537	ORCHIES	972		
NEUVILLE EN FERRAIN	95	SIN LE NOBLE	578		
TOURCOING JPB	310				
TOTAL	1756	TOTAL	1832	TOTAL	241

VALENCIENNOIS 20 clubs		SAMBRE AVESNOIS 20 clubs		
ESCAUDAIN	169	JEUMONT	167	
SAINT AMAND	25	LA LONGUEVILLE	7	
		WARGNIES	71	
TOTAL	194	TOTAL	245	

Dominique COISNE  
Président du Comité